LA FSU TERRITORIALE
ensemble
AU QUOTIDIEN

Déclaration préalable des élu.e.s FSU au CT du 6 juillet 2022

Monsieur le Président, Mme la Vice-Présidente, Mmes et MM les membres du Comité technique, Cher.e.s collègues,

1 - Nous avons pris connaissance avec satisfaction et surprise de la délibération adoptée par le Conseil régional lors de la dernière plénière concernant l'internalisation d'une partie de la maintenance informatique de premier niveau dans les services, ainsi que de la régie culturelle de la MECA.

Nous constatons que la collectivité prévoit (c'est indiqué dans la délibération) de créer 7 emplois permanents pour la maintenance informatique, *« financés par les gains réalisés par l'internalisation ».*

Nous nous interrogeons sur le nombre d'emplois qui pourraient être créés, et éventuellement sur les économies réalisées, par la prise en régie directe du restaurant administratif de l'hôtel de Région, et par l'internalisation de la sécurité sur le site de Bordeaux, ce que nous demandons depuis des années.

Quant à l'entretien des locaux à Bordeaux et à Poitiers, vous connaissez également notre revendication d'internalisation de cette mission. Si l'étude réalisée il y a quelques années concluait à un surcoût en cas d'internalisation, la grande qualité du service rendu à Limoges (où l'entretien est réalisé par des agents de la Région) - alors que les questions d'hygiène des locaux sont essentielles en période de pandémie - plaide incontestablement en faveur de l'internalisation. Cela permettrait également d'assurer aux agents d'entretien des conditions d'emploi dignes, en termes de rémunération, de garanties statutaires,… contrairement à ce qu'ils connaissent dans les sociétés qui les emploient.

Donc, nous vous posons la question directement, à quand l'internalisation de la sécurité, de l'entretien des locaux et de la restauration du personnel ?

2 - Nous évoquions également au début de cette déclaration, la Direction de la Culture et du Patrimoine. Cette direction a engagé un processus de réorganisation de grande ampleur, qui est en train de parvenir à son terme. La Direction de l'Education est dans la même démarche.

A cette occasion, nous vous rappelons une nouvelle fois notre demande que pour les projets de réorganisation d'ampleur, un échange soit organisé avec les organisations

syndicales, très en amont de l'examen par le Comité technique du projet finalisé, afin de permettre un véritable dialogue social sur ces questions.

Vous aviez donné votre accord de principe, nous sommes à votre disposition pour trouver les modalités de ce dialogue.

3 – Concernant la campagne d'avancement et de promotion interne 2022, dont les résultats ont été publiés courant juin, même si les ratios et quotas ont été globalement atteints comme chaque année, nous voudrions vous exprimer notre déception sur la méthode : absence de retour de votre part suite à la commission d'échange où les OS vous ont présenté leurs propositions argumentées.

Nous voudrions aussi vous rappeler l'engagement pris dans les LDG il y près de deux ans sur la mise en place du groupe de travail sur l'expérience et l'expertise. Nous réaffirmons notre disponibilité pour discuter des critères d'avancement dans la perspective de la révision des LDG qui doit intervenir avant la fin de 2022.

4 - Enfin, tout le monde le sait, la relance de l'inflation à un niveau jamais atteint depuis 30 ans a remis au 1er plan la question du pouvoir d'achat dans les préoccupations des collègues. Le Gouvernement a décidé d'une revalorisation du point à hauteur de 3,5% à compter du 1er juillet, revalorisation très insuffisante au regard des pertes de pouvoir d'achat du point d'indice depuis 20 ans.

En complément, nous souhaitons aussi qu'une discussion s'ouvre sur l'évolution du RIFSEEP à la Région, après 4 ans ½ de mise en œuvre, sur la revalorisation bien sûr – comme l'ont déjà fait certaines grandes collectivités en Nouvelle Aquitaine - mais aussi sur les conditions de valorisation de l'expérience professionnelle.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses.